|  |
| --- |
| Sobriété foncière par habitant |

|  |
| --- |
| **OBJECTIF** |
| Mesurer la superficie des zones à usage résidentiel par rapport au nombre d’habitants (données INSEE). |
| **UTILISATION** |
| **Exemples de cas d’application :**  Pour des élus, montrer sur la période passée comment se concrétise l’intensification de zones résidentielles d’une ou de deux communes de leur territoire et prendre des exemples (photos ou visite sur place) pour montrer qu’intensification ne rime pas avec « horreur » et démontrer que l’on peut gagner de la population sans extension urbaine.  Mieux définir les typologies de quartiers sur une commune, identifier des quartiers résidentiels sous-occupés, comparer les différentes zones pour cibler des actions.  Classification des communes et comparaison avec les zonages de l’INSEE, unités urbaines, aires d’attraction, communes rurales, ou encore armature urbaine d’un territoire (ex : SCoT…)  **Limites :**  Seuils de saisie de l’OCS GE  Les données INSEE sont données pour les années 2008, 2013 et 2018 : une interpolation linéaire de nombre d’habitants est faite pour obtenir la population correspondant aux millésimes de l’OCS GE.  Cet indicateur ne permet pas de qualifier l’intensification en termes de densification ou d’extension.  **Indicateurs complémentaires :**  Indicateur 3 : densification et extension des espaces urbanisés – permet de classer l’évolution des espaces urbanisés entre densification et extension  Indicateurs 5 : étalement urbain par rapport au nombre de ménages – permet de comparer le taux d’accroissement espace urbanisés/enveloppe urbaine et le taux d’accroissement du nombre de ménages. |
| **POSTES DE LA NOMENCLATURE OCS GE CONCERNÉS** |
| **Identification des polygones :**   * Périmètre des usages du sol : US 5 * Périmètre des couvertures du sol : toutes   **Ce qui est pris en compte dans cet indicateur :**   * Jardins à usage résidentiel,…   **Ce qui n’est pas pris en compte dans cet indicateur :**   * Espaces de loisirs, zones industrielles et commerciales… |

|  |
| --- |
| **MÉTHODE EMPLOYÉE POUR LE CALCUL** |
| **Sélection des polygones :**   * Tous les polygones dont l’usage est US 5 Résidentiel, quelle que soit leur couverture * Croisement avec les données INSEE pour connaitre le nombre d’habitants   **Calcul des statistiques :** pour les millésimes 2010/2011 et 2017/2018 :   * Rapport entre la superficie cumulée des polygones d’usage US 5 et le nombre d’habitants (en m² par habitant) |
| **RÉSULTAT** |
| **Résultats pour la région Bourgogne-Franche-Comté (déclinables localement) :**   * m² des zones à usage résidentiel par habitant pour chaque millésime   *Exemple de résultats* |